

COMMUNIQUE de BirdLife Suisse et de Pro Natura du 14 avril 2016

## **Parc éolien « Sur Grati »**

### **La précipitation cantonale oblige des ONG à recourir**

**Les associations BirdLife Suisse et Pro Natura ont dû déposer un recours conjoint contre l'autorisation délivrée par le canton de Vaud pour permettre la construction du parc éolien de « Sur Grati ». En effet, le canton n'a pas encore terminé son évaluation des impacts sur la nature, qui dans la région s'additionnent entre plusieurs projets. En tout, vingt-sept éoliennes seraient construites par trois projets étalés entre le col du Mollendruz et Le Suchet.**

Les six éoliennes de « Sur Grati » seraient situées à faible distance de celles de deux autres grands parcs éoliens au Mollendruz mis à l'enquête en 2015 pour 12 éoliennes, et à Bel-Coster en préparation pour 9 éoliennes. Ces trois parcs produiront des impacts cumulés sur les oiseaux, les chauves-souris et le paysage. Leurs conséquences n'ont pas encore été évaluées par le Canton.

Reconnaissant le risque, le Canton de Vaud a lancé une étude des impacts cumulés des parcs éoliens sur les milieux naturels et la faune ailée du Jura vaudois. Cette analyse doit servir pour vérifier l'impact des parcs éoliens, mais elle n'est pas encore achevée. Le Département vaudois du territoire et de l'environnement met ainsi la charrue avant les bœufs en levant maintenant les oppositions des ONG. BirdLife Suisse et Pro Natura ont par conséquent dû se résoudre à recourir auprès du Tribunal cantonal, à l'instar d'autres associations.

Les parcs éoliens peuvent porter des atteintes aux paysages, aux milieux naturels et à la faune ailée, principalement les oiseaux et les chauves-souris, s'ils sont construits dans des milieux encore proches de l'état naturel. C'est le cas sur le sommet de la montagne de « Sur Grati ». Le risque est tout aussi grand pour les autres projets situés dans des zones reculées du Jura vaudois et qui sont des refuges importants pour la faune.

Le canton de Vaud prévoit la construction sur son territoire de 19 parcs totalisant 151 machines, essentiellement situés dans l'arc jurassien. Cette région biogéographique est particulièrement concernée par le cumul des impacts.

Pour BirdLife Suisse et Pro Natura, il est essentiel que les projets éoliens limitent au maximum les impacts négatifs sur la biodiversité. Ce n'est qu'à cette condition que l'énergie produite est renouvelable. « En levant les oppositions sans attendre la publication des études, le canton donne l'impression qu'il ne se soucie pas des valeurs naturelles pourtant élevées des crêtes du Jura » soulignent les deux associations.

*2555 signes*

#### **Plus d'informations :**

François Turrian, directeur romand, BirdLife Suisse, tél. 079 318 77 75  
Michel Bongard, secrétaire exécutif de Pro Natura Vaud, 079 721 00 09